



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00540

Numéro SIREN : 478 606 205

Nom ou dénomination : PTBG ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2016 sous le numéro de dépôt 2142

**PTBG ET ASSOCIES**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 1.541.300 EUROS**  
**Siège Social : COLOMBELLES (14460)**  
**Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage**  
**Caen La Mer**  
**R.C.S. CAEN 478 606 205**

---

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2015**

---

Le 16 novembre 2015 à 15 heures, les associés de la Société par Actions Simplifiée PTBG ET ASSOCIES, au capital de 1.541.300 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Chaque associé a été régulièrement convoqué.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pascal THOREL représentant permanent de la SARL HOLDI PTBG, Présidente de la Société par Actions Simplifiée.

~~Monsieur Mathias PELLETIER assume les fonctions de secrétaire de séance.~~

Monsieur Renaud BEX, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, ~~assiste~~ / n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que tous les associés présents ou représentés possèdent ~~154.130~~ actions sur les 154.130 actions composant le capital social.   
154.129

L'Assemblée Générale peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes titulaire,
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le texte des projets de résolutions.



Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et que les documents et renseignements prévus par la loi ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Directeur Général – Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

#### **PREMIERE RESOLUTION. DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL – NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société AUDEO, Société à Responsabilité Limitée d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes, au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à COLOMBELLES (14460), Campus Effiscience – 1 rue du Bocage – Caen La Mer, et immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 521 599 753, de son mandat de Directeur Général de la société, à compter du 13 octobre 2015, et ce, sans indemnité.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée, à compter du 13 octobre 2015 :

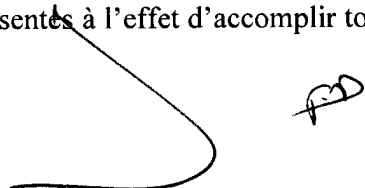
- **Monsieur François DINEUR**  
Né le 27 mai 1977 à SAINT-SAULVE (59)  
Demeurant à BIEVILLE-BEUVILLE (14112), 3 rue Lionel Bocard.

Monsieur François DINEUR déclare accepter les fonctions de Directeur Général de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions. Il déclare ne faire l'objet d'aucune condamnation de nature à lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

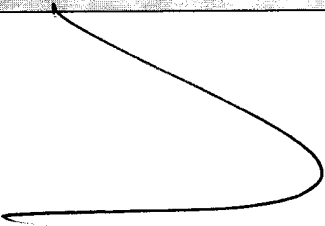



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**CLOTURE**

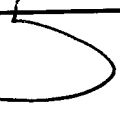




Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

<p><b><u>Le Président</u></b> <b>Monsieur Jean-Pascal THOREL</b></p>	<p><b><u>Le Secrétaire</u></b> <b>Monsieur Mathias PELLETIER</b></p>
	<p>« Bon pour démission de mes fonctions de Directeur Général »</p>
<p><b>Monsieur François DINEUR</b></p>	
<p>« Bon pour acceptation de mes fonctions de Directeur Général »</p> <p>Bon pour acceptation de mes fonctions de Directeur Général.</p> 	

**PTBG ET ASSOCIES**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 1.541.300 EUROS**  
**Siège Social : COLOMBELLES (14460)**  
**Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage**  
**Caen La Mer**  
**R.C.S. CAEN 478 606 205**

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2015**

Nom et prénom des associés	Représentant	Actions	Voix	Signature
<b>HOLDI PTBG</b> Campus Technologie Caen, 1 rue du Bocage À COLOMBELLES (14460)	<i>M. J.P. THOREL</i>	<b>154.076</b>	<b>154.076</b>	
<b>M. Jean-Pascal THOREL</b> Demeurant Rue de la Chaussée À MATHIEU (14920)		<b>24</b>	<b>24</b>	
<b>M. Mathias PELLETIER</b> Demeurant 16, Rue des Coteaux BRETTEVILLE SUR ODON (14760)		<b>1</b>	<b>1</b>	<i>Absent</i>
<b>M. Alain PREEL</b> Demeurant 12, Avenue de Creully À CAEN (14000)		<b>27</b>	<b>27</b>	
<b>Mme Natacha MESNILDREY</b> Demeurant la Petite Flague À ARGANCHY (14400)		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>M. François DINEUR</b> Demeurant 3, Rue Lionel Boccard À BIEVILLE BEUVILLE (14112)		<b>1</b>	<b>1</b>	
<i>Commissaire aux comptes</i> <i>Monsieur Renaud BEX</i> <i>CAEN (14000) – 65, Rue Bicoquet</i>				<i>Absent excusé</i>
<b>TOTAL</b>		<b>154.130</b>	<b>154.130</b>	

*Certifient sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle est annexé .O. pouvoir(s),  
arrêtée à ..5.. associés présents, ou représentés, possédant ensemble 1.541.300 actions.*

**Le Président**  
Monsieur Jean-Pascal THOREL



**Le Secrétaire**  
Monsieur Mathias PELLETIER



**PTBG ET ASSOCIES**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 1.541.300 Euros**  
**Siège Social : COLOMBELLES (14460)**  
**Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage**  
**Caen La Mer**  
**R.C.S. CAEN 478 606 205**

---

**PROCES-VERBAL DE DECISION DU PRESIDENT**  
**EN DATE DU 24 FEVRIER 2016**

---

Le 24 février 2016, à 8h00, au siège social, le Président de la Société PTBG ET ASSOCIES : la SARL HOLDI PTBG, représentée par Monsieur Jean-Pascal THOREL, a pris la décision suivante portant sur la démission de la Société AUDEO de son mandat de Directeur Général de la Société et sur la nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement.

Monsieur François DINEUR et Madame Natacha MESNILDREY, conviés à la présente prise de décision, assistent à la présente réunion.

Préalablement à la prise de décision, le Président de la Société expose ce qui suit :

*UNITE* **EXPOSE** *UNITE*

*Monsieur Mathias PELLETIER, agissant en qualité de gérant de la Société AUDEO (RCS CAEN 521 599 753), nous a formellement présenté la démission de la Société AUDEO de son mandat de Directeur Général de la Société PTBG ET ASSOCIES à l'occasion d'un rendez-vous en date du 19 octobre 2015.*

*Cette démission a été matérialisée par un courrier de la Société AUDEO, daté du 13 octobre 2015, remis en main propres à Monsieur Jean-Pascal THOREL ès qualité, et contresigné par ses soins, le 19 octobre 2015, avec mention de « Bon pour accord sur la date d'effet de la démission au 13 octobre 2015 ».*


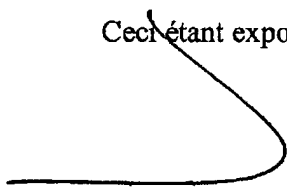
*Une réunion de Comité de Direction s'est alors tenue le 2 novembre 2015, entre Monsieur Jean-Pascal THOREL (agissant tant à titre personnel qu'au nom et pour le compte de la Société HOLDI PTBG, Président de la Société PTBG ET ASSOCIES), Madame Natacha MESNILDREY et Monsieur François DINEUR, au cours de laquelle le Président a exposé que pour pallier à la démission de la Société AUDEO de son mandat de Directeur Général et aux fins d'éviter toute situation de blocage dans le fonctionnement de la Société PTBG ET ASSOCIES, il souhaitait procéder à la nomination de François DINEUR en qualité de nouveau Directeur Général de la Société.*

*Cette proposition a été agréée par Madame Natacha MESNILDREY et Monsieur François DINEUR, ce dernier ayant à cette occasion déclaré d'ores et déjà accepter ce mandat social.*

*La présente décision, confortée par l'accord de Madame Natacha MESNILDREY et Monsieur François DINEUR au cours du comité de Direction sus-visé du 2 novembre 2015, n'ayant pas fait l'objet de formalisation écrite, le Président décide de l'acter dans le présent procès-verbal :*

\*\*\*

Ceci étant exposé, le Président adopte la décision suivante :



**DECISION UNIQUE. REITERATION DE LA NOMINATION D'UN NOUVEAU  
DIRECTEUR GENERAL SUITE A LA DEMISSION DE L'ANCIEN DIRECTEUR  
GENERAL**

Le Président, après avoir rappelé la démission de la Société AUDEO, Société à Responsabilité Limitée d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes, au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à COLOMBELLES (14460), Campus Effiscience – 1 rue du Bocage – Caen La Mer, et immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 521 599 753, de son mandat de Directeur Général de la société, à compter du 13 octobre 2015, et ce, sans indemnité,

Décide de formaliser, aux termes de la présente décision, la nomination en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée, à compter du 13 octobre 2015, de :

- **Monsieur François DINEUR**  
Né le 27 mai 1977 à SAINT-SAULVE (59)  
Demeurant à BIEVILLE-BEUVILLE (14112), 3 rue Lionel Boccard.

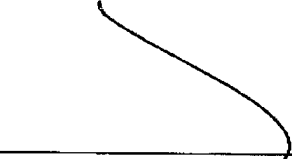
Monsieur François DINEUR a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Directeur Général de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions. Il a d'ores et déjà déclaré ne faire l'objet d'aucune condamnation de nature à lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette décision est adoptée par le Président de la Société.

\*\*\*

Cette information sera portée à la connaissance de la plus prochaine assemblée générale.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par le Président.

<b>Le Président</b> <b>La Société HOLDI PTBG</b> <i>Représentée par Monsieur Jean-Pascal THOREL</i>	<b>Monsieur François DINEUR</b> <i>« Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général »</i>	<b>Madame Natacha MESNILDREY</b>
	<i>Bon pour acceptation de mandat de Directeur Général.</i> 